

PROJET DE LOI C-12

(TEL QU'AMENDÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES)

LOI CANADIENNE SUR LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE CARBONEUTRALITÉ



GROUPE
DES SÉNATEURS
INDÉPENDANTS

Séance des
communes du GSI

16 juin 2021



■ Marraine : sénatrice Rosa Galvez

■ Responsable législatif : sénatrice Mary Coyle

PROJET DE LOI C-12 : LOI CANADIENNE SUR LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE CARBONEUTRALITÉ

Exige l'établissement de **cibles** progressivement plus ambitieuses pour réduire les émissions de GES.

Crée un processus pour la **planification et l'évaluation** du progrès du gouvernement vers l'atteinte des cibles.



Établit des années jalons pour les cibles : 2030 (avec objective provisoire pour 2026), 2035, 2040 et 2045.

Définit des **cibles à court et long terme** pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.



Le ministre des Finances doit faire rapport sur les **mesures** pour gérer les **risques financiers liés aux changements climatiques**.

Constitue le **Groupe consultatif pour la carboneutralité** pour donner des conseils indépendants au ministre et « effectuer des activités d'engagement ».

14 pays et 6 provinces ont déjà adoptés des lois de responsabilité climatiques.



PROJET DE LOI C-12: APERÇU

Au Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI) de la Chambre des communes :

- 8 réunions, 42 témoins et 75 mémoires
- 29 amendements ont été adoptés
- Améliorations importantes apportées



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI C-12

Thèmes clefs d'amendements adoptés à la Chambre des communes

Mécanismes de
responsabilisation améliorés

Accent sur l'action rapide

Organisme consultatif bonifié

Plus de détails sur le processus
implicant les peuples autochtones



AMENDEMENTS DU PROJET DE LOI C-12 : EXAMEN PARLEMENTAIRE



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

- Examen approfondi de la loi et application
- Comité du Sénat, de la Chambre des communes ou mixte
- 5 ans après l'entrée en vigueur



AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI C-12 : CIBLES ET OBJECTIFS

- Cible légiférée pour 2030
- Examen de la cible de 2030
- Cibles fixées 10 ans à l'avance plutôt que 5
- Objectif provisoire pour 2026
- Meilleur alignement avec l'Accord de Paris



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI C-12 : PLANIFICATION ET RAPPORTS



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

- Plus de détails obligatoires dans les plans de réductions des émissions et dans les rapports d'étape et d'évaluation
- Meilleur **système d'alerte rapide** par les rapports d'ici 2030
- **Description de haut niveau** réalisé 9 ans d'avance



AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI C-12 : ORGANISME CONSULTATIF

- Nomme formellement le **Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCC)**
- Élargissement du mandat du GCC (conseils indépendants)
- Composition et expertise plus détaillée
- GCC doit considérer un éventail de facteurs
- Ministre doit répondre publiquement aux conseils du GCC



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI C-12 : CONNAISSANCES AUTOCHTONES ET DNUDPA



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

- Les **connaissances autochtones** doivent être prises en compte par le GCC
- Considération de la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)**



AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI C-12 : 5 PROCHAINES ANNÉES

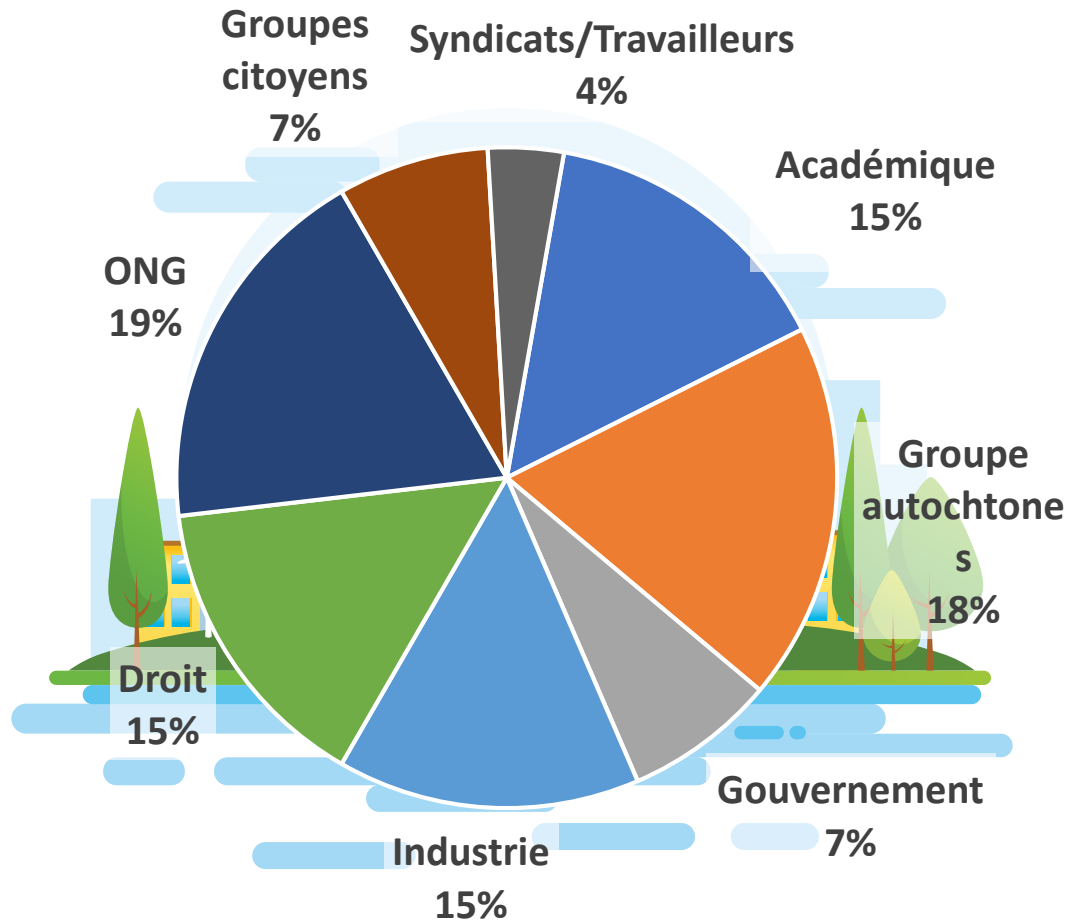
- **2022:** Premier plan de réduction des émissions pour atteindre la cible 2030, y compris l'objectif provisoire de 2026
- **2023:** Rapport d'étape du gouvernement pour la cible 2030
- **2024:** Premier rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable
- **2025:** Échéance pour l'établissement de la cible 2035 et second rapport d'étape du gouvernement pour la cible 2030
- **2026:** Examen de la loi par un comité soit du Sénat, soit de la Chambre des communes, soit mixte



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



PRÉ-ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-12 : RÉPARTITION DES TÉMOINS



Le comité a entendu **35 témoins** représentant **27 groupes** en **12 heures** de réunions la semaine dernière.

- **Industrie (4)**, y compris l'ACPP, l'Association canadienne du ciment et la Chambre de commerce du Canada
- **Groupes autochtones (5)**, y compris les nations Tsleil-Waututh, Athabasca Chipewyan et le Indigenous Climate Action
- **ONG (5)**, y compris le Réseau action climatique Canada et l'Accélérateur de transition
- **Droit (4)**, y compris le Centre québécois du droit de l'environnement et le West Coast Environmental Law
- **Académique (4)**, y compris le prof. David Wright (U de Calgary) et Dr. Monica Gattinger (U d'Ottawa)
- Nous avons également entendu le **ministre Wilkinson** et l'**Agence internationale de l'énergie**

PRÉ-ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-12: OPINIONS DE TÉMOINS

Si le projet de loi est amendé, **il ne sera probablement pas adopté avant l'ajournement pour l'été** et son adoption sera à la merci d'une possible élection.

- **Onze témoins** étaient d'accord que le projet de loi doit être adopté avant l'été, même si cela signifie aucun amendement.

“[N]otre priorité, c'est de voir adoptée une loi sur la reddition de compte.”

Bridget Doyle, Tsleil-Waututh Nation

“Senateurs, je vous exhorte à adopter le projet de loi C-12 avant la fin de la session.”

Michael McSweeney, Cement Association of Canada

« Ce projet de loi doit être adopté avant les prochaines élections, car le risque d'une élection avant le retour probable de la Chambre à l'automne est trop grand. »

Marc-André Viau, Équiterre

PROJET DE LOI C-12: AMENDEMENT POSSIBLE DES OPPOSANTS

Amendement anticipé : l'ajout de **cibles économiques** lors de l'établissement des cibles, des plans de réduction des émissions et des rapports d'évaluation

- Moins du quart des témoins ont partiellement soutenu cet amendement.

« Les facteurs économiques doivent être pris en compte, mais je ne préconiserait pas des cibles économiques. »

Corinne Le Quéré, membre des comités du climat du Royaume-Uni et de la France

« On n'a pas besoin d'espace supplémentaire dans notre cadre législatif où on met l'emphasis sur ces indicateurs économiques. On le fait déjà de façon ad hoc dans notre société. Le projet de loi C-12 doit se concentrer sur la question de notre réponse à la crise climatique, tant en atténuation qu'en adaptation. »

Caroline Brouillette, Réseau action climat Canada

PROJET DE LOI C-12: CERTAINES INQUIÉTUDES DES OPPOSANTS

Certaines inquiétudes soulevées à ENVI/ENEV :

Inquiétudes	Est-ce adressé dans le projet de loi?
Transférer la responsabilité du ministre d'ECCE au Gouverneur en conseil	<ul style="list-style-type: none">• La section 12 du projet de loi stipule que le ministre doit consulter d'autres ministres lors de l'élaboration de plans
Ajouter plus d'influence de l'industrie au sein du Groupe consultatif	<ul style="list-style-type: none">• Les meilleures pratiques internationales promeuvent une majorité de scientifiques• Amendements de la CdC incluent des critères d'expertise nécessaires, y compris l'analyse économique et les projections, ainsi que l'offre et la demande énergétique
L'implication des provinces et mesures provinciales dans l'établissement des cibles, les plans de réduction des émissions et les rapports d'étape et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Le projet de loi fait référence aux considérations provinciales et territoriales dans 5 articles (y compris dans 3 amendements), notamment dans les plans de réduction des émissions, la participation publique et les rapports d'étape et d'évaluation

C-12: CHRONOLOGIE ET PROCESSUS

- Jours de séances
- Jours potentiels de séances

C-12 est référé au Sénat?

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13	14	15	16 Aujourd'hui!	17	18	19
20	21	22	23 Dernier jour de séance?	24	25 ?	26

Première + Seconde Lecture?

Article-par-article / Comité plénier?

Vote en Troisième Lecture?

■ Critique : Sénateur Carignan

QUESTIONS ET RÉPONSES

- N'hésitez pas à contacter nos bureaux après cette présentation si vous avez des questions ou des préoccupations auxquelles vous n'avez pas eu de réponse au cours de cette session.



- **Marraine** : sénatrice Rosa Galvez
- **Responsable législatif** : sénatrice Mary Coyle



GRUPE
DES SÉNATEURS
INDÉPENDANTS

Séance des
communes du GSI

16 juin 2021